

## Réponse à l'interpellation de M. GOMEZ GARCIA

### **Objet : Aide de la Ville pour des associations et lieux culturels « covid safe »**

Monsieur le Conseiller,

Depuis le début de la crise, le collège a toujours été extrêmement attentif à la préservation de la grande richesse culturelle de notre Ville.

Il est important de rappeler que, dans ce domaine comme dans d'autres, les règles relatives aux fermetures et aux ouvertures des lieux sont définies par les Gouvernements et les communes agissent à l'intérieur de ce cadre.

C'est ainsi que nous avons rencontré un très grand nombre d'acteurs culturels dès le mois de septembre 2020, au moment où les règles de déconfinement ont été publiées.

Nous les avons aidés à rédiger leurs protocoles, nous leur avons fourni du matériel, et nous avons pris en charge les frais liés à l'élaboration nécessaires des avis des virologues.

Tous les subsides prévus initialement au budget 2020 ont été maintenus.

Ensuite, nous avons consacré une enveloppe de 200.000 € pour prendre en charge les frais fixes de 29 structures situées sur notre territoire, et palier ainsi partiellement à leurs pertes de recettes

Cette enveloppe a non seulement été reconduite en 2021, mais portée à 250.000 €.

Si l'on ajoute les 100.000 € consacrés en 2020 à l'opération « Place aux artistes », qui deviennent 150.000 € cette année, la Ville aura soutenu le secteur culturel à hauteur de 700.000 € depuis le début de la crise, au-delà du maintien des subsides qui étaient prévus dans les budgets.

A l'heure actuelle, nous ne connaissons pas les conditions de réouverture qui seront imposées aux lieux culturels.

Il est à craindre que ceux-ci devront s'équiper de matériel, qui représente un coût alors que les trésoreries sont à sec et que les salles devront certainement fonctionner avec un public réduit.

Le Collège est et reste donc extrêmement attentif et n'exclut pas de rajouter des moyens supplémentaires pour aider les lieux culturels à s'équiper.

Nous devons simplement savoir quels seront les protocoles. Et nous sommes cette fois-ci, comme en septembre 2020, à l'entière disposition du secteur pour notre vie culturelle dans les petits, moyens et grands lieux.